

Prisonniers de guerre coloniaux dans le Toulinois et en Meurthe-et-Moselle lors de la Seconde Guerre mondiale (1940-1945)

La France est en guerre contre l'Allemagne depuis le 3 septembre 1939. Depuis l'invasion de la Pologne, l'armée française se masse aux frontières du nord et de l'est de la France afin de prévenir une attaque allemande. Cette dernière est surtout attendue, par les autorités militaires françaises, le long de la ligne Maginot. Sur le front, il ne se passe presque rien, ou pas grand-chose, les Anglais appellent cette période « the phoney war », la fausse guerre, les Allemands la qualifient de « Sitzkrieg », la guerre assise et les Français préfèrent le terme de « drôle de guerre ».

C'est en 1830 que la France commence à mobiliser des troupes dans ses colonies. Les premiers zouaves sont recrutés. Le premier bataillon de tirailleurs se crée en 1857, ce sont surtout d'anciens esclaves opprimés par les musulmans qui s'engagent, et toutes les colonies d'Afrique fournissent des hommes sur la base du volontariat ou de force. C'est la III^e République qui crée les tirailleurs annamites, tonkinois et malgaches. Les chasseurs algériens, les spahis marocains, les goumiers et les méharistes sahariens terminent de grossir les rangs de l'armée française. Les troupes coloniales sont au nombre de 500 000 hommes, en comptant les Européens issus des colonies, lors des combats de 1940¹. Plus de 20 000 soldats coloniaux sont tués lors de l'invasion allemande qui débuta le 10 mai 1940, marquant ainsi le début de la bataille de France et la fin de la drôle de guerre. En cinq jours, la Wehrmacht transperce le front jugé inviolable par les stratèges français, précipitant ainsi des milliers de soldats français et coloniaux en captivité. Bordeaux est atteint le 24 juin, alors que l'armistice est signé depuis trois jours². 1 800 000 soldats français sont jetés sur les routes de France, entassés dans des camps de prisonniers

de fortune, sans nourriture, marchant sans cesse. Les Européens sont envoyés vers l'Allemagne pour y travailler, les coloniaux, eux, lorsqu'ils ne sont pas tués, sont retenus dans des camps spéciaux et mis au travail dans le but de redresser la France, de remettre sur rail ce qui avait été détruit durant l'offensive allemande. Rejetés par les lois raciales du régime nazi, retenus sur le sol métropolitain et mis au travail dans des conditions difficiles, comment les soldats des colonies, prisonniers de guerre, ont-ils été traités par les populations locales et particulièrement celles de Lorraine et du Toulinois ?

Dans son livre, *Les prisonniers de guerre indigènes*, Armelle Mabon explore les relations des métropolitains avec les prisonniers coloniaux. Si la défiance était de mise, de nombreuses formes d'actions solidaires se sont développées. Certains allant jusqu'à transgresser les lois du régime de Vichy pour porter assistance aux coloniaux, et parfois, les aider à s'évader pour rejoindre la Résistance³. François Campa dans son ouvrage « *Les prisonniers de guerre coloniaux dans les Frontstalags landais et leurs Kommandos 1940-1944* » offre un point de vue différent sur leur traitement au sein de l'organisation Todt. Il dresse un état des lieux de la Résistance, des camps d'internement des prisonniers de guerre et des détachements de travail agricole, industriel et de terrassement⁴. Pour une approche plus généraliste sur la captivité lors de la Seconde Guerre mondiale, il est conseillé de lire les travaux d'Yves Durand traitant du sujet.

1. Organisation générale de la captivité

Lors de la mobilisation de 1939, le quartier Jeanne d'Arc où stationne alors le 126^e escadron du

1. SAVES (Joseph) - 1830 à 1962, La France et ses soldats des colonies - 28/02/2016

2. GRECARD (Fabrice) - L'offensive allemande de mai 1940 : débâcle de l'armée française et exode des populations devant l'avancée de la Wehrmacht - Ina - 08/09/2016

3. MABON (Armelle) - Les prisonniers de guerre « indigènes ». Visages oubliés de la France occupée, La Découverte – 2010.

4. CAMPA (François) - Les prisonniers de guerre coloniaux dans les Frontstalags landais et leurs Kommandos 1940-1944 - Les Dossiers d'Aquitaine - 2013.

train est transformé en hôpital complémentaire pour le service de santé, et ce dès le 23 août de la même année. Après le repli des services de santé et les combats connus sous le nom des « cinq jours de Toul », les Allemands utilisent les bâtiments pour y loger les soldats coloniaux, il devient alors le Frontstalag 162 de Toul⁵. Il n'est pas le seul *Frontstalag* de Meurthe-et-Moselle et un article de *L'Écho de Nancy* cite encore le Frontstalag 160 de Lunéville et le 161 de Nancy⁶. Selon le *Lexikon der Wehrmacht*⁷ le Frontstalag 162 de Dommartin-lès-Toul a existé de juillet 1940 à mars 1941 à l'instar de celui de Lunéville. Le 161 de Nancy est en service de juillet 1940 à avril 1942, avant de devenir le Frontstalag 194Z de Donop jusqu'en juillet 1944. Ce dernier a remplacé dès mars 1941 celui de Toul pour l'accueil des prisonniers de guerre coloniaux⁸. Un article paru dans *L'Écho de Nancy* après les fêtes de Noël de 1942 précise : « *Toutes les races de l'Empire français rassemblées dans le camp de Donop à Nancy, envoient leurs meilleurs remerciements à tous les gens qui se sont dévoués pour eux* »⁹.

On trouve dans l'organisation de la captivité de la Seconde Guerre mondiale différents types de camps. Les soldats français faits prisonniers dès les premiers jours découvrent le *Frontstalag*¹⁰. En France, 58 de ces camps sont dressés ou aménagés. Ces camps avaient servi au rassemblement des prisonniers et ces derniers y sont retenus jusqu'à leur transfert vers l'Allemagne. Pendant la durée de leur détention dans ces camps, les prisonniers de guerre sont loués aux agriculteurs et entrepreneurs de la région et/ou aux communes afin d'y travailler. Dans ce cas, ils sont logés dans des salles communes ou directement chez l'employeur. Certains quittent le *Frontstalag* le matin pour se rendre à leur travail et y retournent le soir venu. Les prisonniers de guerre loués sont alors nourris par ceux qui les emploient. L'employeur est dans l'obligation de subvenir à l'entretien des gardes allemands. Les logements en dehors du camp

sont entretenus et chauffés par les communes. Les prisonniers de guerre sont rémunérés pour leur travail et cinq pour cent de leurs revenus reversés au camp pour le fonctionnement de ce dernier¹¹. Les prisonniers de guerre sont sous la seule autorité de la *Kommandantur* et du camp. Chaque prisonnier perçoit un salaire journalier de 0.5 Reichsmark (RM). Il en touche personnellement 0.4 RM et le restant est reversé au camp pour l'entretien des prisonniers de guerre inactifs¹². Si les autorités d'occupation ont mis les prisonniers de guerre au service des communes et des entreprises, c'est dans le but de redresser l'économie locale et de faire fonctionner ce qui pouvait encore l'être.

Dès lors qu'ils sont restés sur le sol français, l'opinion publique est d'avis que les prisonniers de guerre bénéficient d'une assistance morale de la part de la population locale ainsi que d'une meilleure alimentation et de meilleures conditions de logement que les soldats français partis pour le Reich. En contrepartie, on attend d'eux qu'ils participent au réveil de l'économie et s'engagent sans retenue pour le succès de l'entreprise. Tout prisonnier qui cherche à s'en soustraire est sinon considéré comme un ennemi de la France. L'employeur est tenu de traiter les prisonniers de guerre de telle façon que l'on puisse obtenir d'eux, le meilleur rendement possible. Les communes se doivent de les traiter de façon exemplaire tout en appliquant une discipline de fer afin d'atteindre les objectifs. Officiellement, il s'agit de redresser la France après la guerre, de faire disparaître les stigmates des combats récents, de redémarrer les usines, d'améliorer les rendements agricoles afin de permettre de nourrir le peuple de France. Les perdants de la débâcle ont la possibilité de se racheter en travaillant au redressement du pays¹³. Chaque employeur doit signer un contrat de travail pour chaque prisonnier de guerre, dans lequel il s'engage à veiller à son entretien quotidien et à lui permettre l'accès aux

5. LABRUDE (Pierre) ; THIEBAUT (Pascal), « L'hôpital militaire américain « Jeanne d'Arc » de Dommartin-lès-Toul (1953-1967-2007). Origine, évolution, état actuel, avenir », <http://www.professeurs-medecine-nancy.fr/Menu.htm-01/06/2016 : 22:06>.

6. *L'Écho de Nancy*, « En France votre prisonnier est là ! », 22 novembre 1940.

7. <http://www.lexikon-der-Wehrmacht.de/Gliederungen/Kriegsgefangenenlager/Frontstalag.htm - 25/03/2016 08 :44>

8. Ibid.

9. Op.cit., *L'Écho de Nancy*, « Monsieur le Directeur de l'Écho

de Nancy », 02-03 janvier 1943.

10. Camps de prisonniers pour les hommes du rang dans les territoires occupés par l'armée allemande.

11. Archives départementales de l'Aube pour la première fois, A.D.A pour les suivantes, 310 W 1 – 282. Circulaire n°3, 29 mars 1941.

12. Ibid., Avis concernant le paiement de prisonniers de guerre français détachés comme travailleurs, 20 novembre 1940.

13. Ibid., Lettre du préfet à Messieurs les Maires du département de l'Aube, 03 décembre 1940.

éventuels soins. Le salaire est fixé à dix Francs par jour ou 50 Pfennig, le salaire pouvait également être mensuel et ne devait alors pas dépasser 260 Francs ou 13 Reichsmark. La part du camp est directement versée aux autorités d'occupation. Si le prisonnier de guerre s'évade, l'employeur est condamné à verser une amende de 10 000 Francs ¹⁴.

Beaucoup, notamment parmi les indigènes coloniaux, sont employés comme domestiques chez des Allemands. En février 1943, outre les 1400 utilisés dans l'industrie d'armement, 5450 prisonniers indigènes nord-africains, « *soumis à un régime strict et une discipline militaire* » ¹⁵, travaillent dans les exploitations agricoles des départements des Ardennes, de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle, de la Haute-Saône, du Loiret et d'Eure-et-Loir. Ces exploitations agricoles du Grand Est français, font partie d'un programme de colonisation agricole des territoires annexés par le Reich et est nommé l'*Ostland* ¹⁶. L'*Ostland* est d'abord une société allemande, créée en 1939 en Pologne et chargée de réaliser la colonisation agricole des territoires annexés par le Reich dans les zones situées à l'est de l'Europe. C'est dans le nord-est de la France, que des terrains sont confisqués et exploités par des prisonniers de guerre nord-africains, des déportés polonais et juifs au profit de l'effort agricole du Reich. Lors de l'évacuation du nord-est de la France en mai 1940, ce sont 170 000 hectares de terre qui deviennent zone réservée pour l'*Ostland* ¹⁷.

Une note de la DSPG ¹⁸ du 18 décembre 1940 ¹⁹ précise que 10 000 prisonniers indigènes travaillent en permanence pour le compte des Allemands. Dans beaucoup d'autres départements, les prisonniers sont occupés à des coupes de bois. Certains sont utilisés comme hommes de corvées dans les formations allemandes ²⁰.

Il ne faut pas oublier que les soldats coloniaux ont subi un traitement spécial de la part des autorités

militaires allemandes et sont retenus en captivité et soumis au travail sur le sol français. L'idéologie raciste du régime a conduit au fait que peu de soldats coloniaux aient été transférés dans les camps sur le territoire du Reich ²¹.

Les prisonniers coloniaux ont subi la ségrégation dès le début de la captivité et sont séparés des métropolitains dans des camps situés en général au nord-est, et dans de rares cas en Allemagne. Les camps les plus connus sont Mirecourt (Vosges), Reims (Marne), Romilly-sur-Seine (Aube), Troyes (Aube), Amiens (Somme), Dommartin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle) ²².

Le prisonnier colonial est l'objet de toutes les curiosités pour la population locale, et la propagande allemande autour de la race « nègre » ne semble pas privilégier l'acceptation de ces soldats français venus de pays lointains auprès des populations. Cet intérêt pour l'étranger se retrouve même chez certains artistes lorrains locaux qui n'hésitent pas à peindre ces « *hommes, au teint splendidement bronzé, aux yeux ardents, aux lèvres rouges, aux dents d'une blancheur éclatante* » ²³.



14. Ibid., Antrag eines Kriegsgefangenen, sans date.
 15. Service Historique de la Défense – Armée de Terre, 2P78, Note du cabinet du secrétariat d'État à la guerre, 27 février 1943, secrétariat d'État à la guerre, Direction des Prisonniers de Guerre, Lyon, Rapport du médecin-commandant Bonnaud, 2 mai 1942, sur les PG des *Frontstalags*, du 1er octobre 1941 au 1er avril 1942.
 16. Littéralement : régions à l'est
 17. GAIDA (Peter), « L'organisation Todt en France », Lulu, 2014, p.29-31.
 18. Direction du service des prisonniers de guerre
 19. Op.cit. – GAIDA, p.29-31.
 20. RECHAM (Belkacem), « Les indigènes nord-africains

prisonniers de guerre (1940-1945). » In : Guerres mondiales et conflits contemporains 3/2006 (n° 223), p. 109-125.
 21. FRANK (Sarah-Ann), « Pour nos prisonniers : les prisonniers de guerre coloniaux et les organisations caritatives sous Vichy, 1940-1942 » In : PATHE (Anne-Marie), « La captivité de guerre au 20e siècle : Des archives, des histoires, des mémoires », Armand Colin, Paris, 2012, p.242.
 22. LUSANE (Clarence), « Hitler's Black Victims - The historical experiences of Afro-Germans, European Blacks, Africans, and African Americans in the Nazi Era », Routledge, New York, 2003, p.138.
 23. Op.cit., L'Écho de Nancy, « L'exposition de l'association des artistes lorrains » 08 mai 1941.

À partir de 1943, le régime de Vichy est entièrement d'accord sur le fait d'employer ces prisonniers coloniaux et s'engage même auprès de l'occupant à en assurer la surveillance. En février 1943, quatre détachements de travail regroupant 400 prisonniers sous l'autorité du Frontstalag 194Z Donop sont placés sous la surveillance d'autres Français. Le cabinet du secrétaire d'État à la guerre soulève toutefois la question morale aux yeux des indigènes de l'Empire. « Non seulement nous, gens de couleur, n'avons bénéficié d'aucun des accords qui ont rendu à leurs foyers de très nombreux prisonniers de race blanche, mais encore ce sont maintenant des Français blancs qui nous gardent en captivité. Il est douloureux de souffrir des effets d'une telle distinction ²⁴ » écrit l'adjudant-chef Gernet à l'ambassadeur Scapini ²⁵, pour exprimer le désarroi de ces soldats. Un autre cas relate des relations entre les autorités de Vichy et les prisonniers de guerre coloniaux de la région nancéienne. Dans une lettre du 9 août 1943, six Africains écrivent à propos de l'officier français chargé de les surveiller dans un détachement de travail proche de Nancy : « Il a dit que les Sénégalais sont des cannibales et que nous devrions en avoir honte. C'est une menace et de l'abus » ²⁶. La mission Scapini en a conclu que le comportement des gardes français pouvait avoir pour conséquence de saper le prestige de la France aux yeux des peuples de l'empire colonial, sans toutefois prendre de mesures concrètes pour y remédier ²⁷.

Les conditions de travail sont parfois extrêmement dures. À Pompey, où les équipes se succèdent jour et nuit, les prisonniers coloniaux travaillent dans les fourneaux, habillés de ce qu'il leur reste de leur uniforme et non en bleus de chauffe comme les autres ouvriers. Au détachement de travail de Blénod-lès-Toul, 30 tirailleurs sénégalais travaillent dans les champs de 7 à 21 heures. Soldat humilié par

la défaite, moral en berne, le prisonnier colonial est donc devenu un travailleur de seconde zone, bon marché, à qui l'on confie souvent les travaux les plus pénibles pour des salaires bien inférieurs à ceux de leurs camarades de détention ²⁸.

Il est nécessaire ici de revenir sur les lois raciales du régime nazi et la manière dont sont traités les soldats de l'empire colonial français par les troupes allemandes lors des combats de 1940. Le terme de camp de concentration apparaît en 1905 dans la Namibie annexée par le 2^e Reich et Heinrich Goering, père du tristement célèbre Hermann, ordonne dès 1904 l'extermination des Hereros, autochtones opposés au colonisateur ²⁹. Après la Première Guerre mondiale, les troupes françaises occupent la Rhénanie, ces troupes comptent des soldats coloniaux qu'Hitler présente dans « Mein Kampf » comme une « horde de nègres emmenée par les Juifs dans le but de détruire la race blanche, de l'écartier de l'excellence culturelle et politique afin de régner en maître ». Hitler parle alors de l'émergence d'un « territoire bâtardisé qui s'étend à l'ouest du Rhin jusqu'au Congo et dans lequel se développe une race inférieure » ³⁰. Alfred Rosenberg, autre théoricien du nazisme, écrit : « La France, avec ses noirs, est à la pointe de la batardisation [...], elle ne peut plus être considérée comme un état européen, mais comme une ramification de l'Afrique dirigée par des Juifs » ³¹. La considération des arabes par le régime nazi n'est pas plus enviable, et dans la hiérarchie raciale du 3^e Reich leur situation équivaut à celle des Juifs, Hitler dit d'eux qu'ils sont : « des demi-singes qui aiment le fouet » ³². Dans le quotidien des Toulousains et des Lorrains, les traces de cette hostilité de l'occupant envers les populations indigènes se traduisent par des mesures discriminatoires. Un article de *L'Écho de Nancy* rappelle en janvier 1941, que les cafetiers et autres lieux de distribution de boissons ont interdiction d'accueillir des sujets nord-africains ³³.

24. AN F9 2258 - Lettre de l'adjudant-chef Gernet, Frontstalag 194 à Monsieur Scapini, Nancy, 21 août 1943 – In : MABON (Armelle), « Les prisonniers de guerre coloniaux durant l'occupation en France », n° 1228, Nov., Déc.2000.

25. Ambassadeur de Vichy chargé des prisonniers de guerre, Georges Scapini avait été l'un des fondateurs du comité France-Allemagne, qui prônait avant la Seconde Guerre mondiale la collaboration avec l'Allemagne nazie. – In : BOURDERON (Roger), « SCAPINI GEORGES - (1893-1976) », <http://www.universalis.fr/encyclopedie/georges-scapini/>, 25 mars 2016 20 :42.

26. AN F9 2351 - Lettre collective à la mission Scapini - 9.8.1943 – In : SCHECK (Raffael), « French Colonial Soldiers in German Captivity during World War II », Cambridge University Press,

2014, p.127.

27. Ibid.

28. FARGETTAS (Julien), « Les tirailleurs sénégalais, les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945 », Tallandier, 2012.

29. BEDARIDA (Catherine) - Aux Noirs victimes de l'horreur nazie - Le Monde, Europe - 17.02.2005.

30. HITLER (Adolf) – Mein Kampf – Franz-Eher-Verlag – 1943.

31. ROSENBERG (Alfred) - Mythos des 20. Jahrhunderts – 1943.

32. Discours d'Hitler au Généraux de l'Obersalzberg du 22 août 1939.

33. Op.cit., *L'Écho de Nancy*, « Débitants de boissons », 1 janvier 1941.



2. La solidarité des Français envers les soldats des colonies

Heureusement, les prisonniers coloniaux, loin de leur pays d'origine, vivant dans un environnement délétère, peuvent compter sur la solidarité des Français, pour qui les soldats coloniaux, sont avant tout des prisonniers de guerre français, subissant le même sort que nombre d'autres soldats déportés vers l'Allemagne. Ce sont souvent des maris, des pères et des fils, ce qui renforce la compassion auprès des populations locales des régions françaises où sont détenus ces coloniaux. Afin de remédier à la situation précaire des coloniaux dans les *Frontstalags*, de nombreuses œuvres de secours se chargent de leur porter assistance. Le comité algérien, le comité des troupes noires, le comité des Indochinois, les amitiés africaines, très actives en Lorraine, s'occupent de ravitailler et d'organiser le quotidien des coloniaux.

Dès 1935, les amitiés africaines sont impliquées dans l'aide aux soldats coloniaux de la Grande Guerre, et c'est naturellement qu'en 1940 elles se retrouvent en tête du réseau d'assistance dans la zone occupée et dans la zone libre. Elles se chargent aussi de distribuer des portraits du maréchal Pétain³⁴. Le comité algérien d'assistance aux prisonniers de guerre est chargé de l'aide aux Algériens, Marocains, Tunisiens. Le comité des troupes noires, dont bénéficient 7546 Sénégalais, est l'un des plus financés par le secrétariat à la

guerre. On pourrait encore citer le comité d'aide et d'assistance aux Guadeloupéens, aux Martiniquais, aux soldats et travailleurs d'outre-mer, le comité Vézia pour les Sénégalais de Bordeaux ou encore le comité Lacaze pour les Malgaches et les Indochinois autour de Paris et Chaumont³⁵.

L'Écho de Nancy, journal de propagande allemande, successeur de *L'Est Républicain* pendant la guerre, soucieux de ménager l'opinion publique locale, ne manque pourtant pas d'appeler à la solidarité avec les soldats de l'empire colonial. Mais la population locale n'a pas attendu l'appel de l'occupant et a souvent tenté d'apporter un peu de réconfort et de nourriture et comme aime à le souligner l'*Écho de Nancy*, permet aux coloniaux de mener à bien leurs fêtes traditionnelles. « Avec l'assentiment des autorités d'occupation, les militaires indochinois prisonniers du camp Donop ont pu célébrer leur fête traditionnelle du Têt. [...] Dès le matin, le quartier occupé par une cinquantaine d'Indochinois (presque tous sont des Annamites³⁶) avait été mis en état pour servir de cadre à la journée consacrée au Têt. [...] Les réjouissances eurent pour prélude un repas très réussi où le riz et la viande de porc formaient le plat de résistance. Au menu également : gâteaux, fruits, vin, café, liqueurs et cigarettes. Toutes ces bonnes choses avaient pu être obtenues auprès de l'office des prisonniers, 40, rue Gambetta, que préside M. Henry Brun³⁷, et à la suite des démarches faites en ville par Mme Germaine

34. Op.cit., GAIDA, p.24-27.

35. AN, F92351, liste des comités d'assistance bénévoles établie par le SDPG; F92964, Sous-dossier : Ministères/Colonies, n°324/CAB/CO/PG, Service des PG, chef du cabinet Robert à contre-amiral Platon, 22 juin 1942- In : CANTIER (Jacques), « Empire colonial sous Vichy (L) », Odile Jacob, Paris – 2004,

p. 315.

36. Originaires de l'Annam, royaume du Viêt Nam.

37. Monsieur Brun, Président de la société industrielle de l'Est avait déjà dirigé l'assistance de guerre dans ses locaux de la rue Gambetta aux prisonniers de la Grande Guerre. Ainsi, plus de 28 000 personnes avaient été aidées par cet homme.

Heurdier, au nom de l'initiative privée. [...] Bonnes volontés et dévouements réunis ont permis la réalisation de cette journée qui demeurera pour les prisonniers indochinois un des meilleurs souvenirs de réconfort à travers leur exil »³⁸.

Des filières d'évasion, telle que celle du docteur Houmel à Remiremont dans les Vosges, ont été organisées. À Épinal, la famille Jullet s'est mobilisée pour envoyer le maximum de prisonniers en zone sud. La prise de risque était importante³⁹. Malgré l'aide apportée par le comité des amitiés africaines⁴⁰, le prisonnier de guerre africain reste sans nouvelles de sa famille restée au pays, il ne reçoit ni lettres, ni colis, à part ceux organisés par les réseaux d'aides aux prisonniers de guerre. Pour les lettres, *L'Écho de Nancy* appelle à la générosité des Nancéiens en recrutant des « marraines » pour les prisonniers nord-africains.

« Un certain nombre de tirailleurs africains, prisonniers, se trouvent actuellement sur des chantiers forestiers de la région. Beaucoup d'entre eux, séparés complètement de leurs familles, demandent à correspondre avec des marraines de guerre. Déjà, à la suite de notre premier appel, des femmes et jeunes filles ont spontanément proposé d'adopter un ou plusieurs de ces tirailleurs auxquels elles ont apporté le réconfort d'envois appréciés et de lettres amicales. Ces marraines doivent être



plus nombreuses encore. Femmes et jeunes filles de Lorraine, pensez à ces prisonniers restés sur le sol français »⁴¹.

Si la bienveillance des autorités d'occupation pour le traitement des prisonniers de guerre est rappelée dans les journaux de propagande, l'effort des habitants de la région pour améliorer le quotidien des coloniaux ne fait pas de doute et encore plus en période de Noël où l'on organise des repas avec l'aide de maraîchers locaux dans le but de « charitable sympathie à l'égard des prisonniers de notre ville »⁴². Jusqu'en 1944, *L'Écho de Nancy* se fait le porte-parole de nombreuses initiatives chrétiennes et bienfaitantes à l'égard des prisonniers de guerre coloniaux à l'image de l'initiative de la rue Saint-Nicolas et des maraîchers de la place Henri-Mengin à Nancy, afin d'organiser le ravitaillement en légumes et fruits dans les détachements de travail des coloniaux, ou encore l'histoire de la « chère sœur » des prisonniers, traversant la ville avec sa charrette et collectant toutes sortes de dons pour les soldats d'outre-mer de cette même ville⁴³. On notera par exemple l'article de *L'Écho de Nancy* en octobre 1941 : « Les prisonniers de guerre musulmans du camp Donop à Nancy, ont pu, grâce à la générosité de la Croix-Rouge française, au dévouement de Mme Haupt⁴⁴ et de M. Brun⁴⁵ et à la bienveillance des autorités allemandes, fêter le jour de l'Aïd-el-seghir⁴⁶ ».

38. Op.cit., *L'Écho de Nancy*, « Au camp Donop, les Indochinois ont célébré leur fête de TET », 19 février 1942.

39. MABON (Armelle), « La singulière captivité des « indigènes » durant la Seconde Guerre mondiale » In : « La captivité des prisonniers de guerre : Histoire, art et mémoire, 1939-1945 », Presses universitaires de Rennes, 2008, p.79-91.

40. Association pour l'aide aux soldats nord-africains et à leurs familles.

41. Op.cit., *L'Écho de Nancy*, « Marraines de guerre », 30 novembre 1943.

42. Ibid. « Noël au 194Z Donop » 27-28 décembre 1941.

43. Ibid. « La chère sœur des prisonniers, Pour nos prisonniers coloniaux », 14 février 1944 et 07 août 1944.

44. « Madame Haupt, était infirmière major auprès du Comité International de la Croix Rouge au foyer des infirmières situé 19, rue de Rigny à Nancy, dirigé à l'époque par Melle de Cussy. La section nancéienne était chargée des relations et du transport des colis avec les détachements de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et de la Haute-Marne, où étaient retenus de nombreux

prisonniers coloniaux. Il fallait donc former des infirmières à la conduite de camions et elles recevaient des cours de topographie et de mécanique. Parmi elles, Madame Haupt que l'on pouvait rencontrer à Nancy, dans la région de l'Est et celle du Nord et qui était toujours présente dans les trains sanitaires auprès des soldats malades et blessés rapatriés d'Allemagne », In : *L'Écho de Nancy*, « La Relève et la Croix-Rouge », 19 novembre 1942.

45. « [...] Le Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de guerre cru devoir nommer M. Henry Brun délégué départemental et le charger de la répartition équitable de tout ce qui allait être mis à sa disposition, non seulement entre les prisonniers du département, mais aussi aux prisonniers affectés aux « Stalags » et « Kommandos » de Meurthe-et-Moselle. C'est alors que naquirent les 597 comités locaux que compte actuellement le département », In : *L'Écho de Nancy*, « L'aide du département de Meurthe-et-Moselle à ses prisonniers de guerre », 24-25 décembre 1941.

46. Aïd el-Fitr (terme le plus généralement usité en France), est la fête musulmane marquant la rupture du jeûne.



Les infirmières et le local de la Croix-Rouge en gare de Nancy.
(Photos - Echo de Nancy -)

Dix beaux moutons ont été sacrifiés à cette occasion et le couscous a été distribué largement. Aussi, tous les prisonniers de guerre du camp de Donop remercient de grand cœur ceux qui ont contribué à la réalisation de cette fête. Ainsi que nous l'avons annoncé, des cœurs généreux préparent la fête de Noël pour les mêmes prisonniers de guerre musulmans. Le 25 décembre prochain, par suite des largesses de nos concitoyens ils auront malgré leur isolement leur part de cadeaux et de réconfort. Et ce sera une journée ensoleillée pour les Nord-africains, les Sénégalais, les Indochinois, pour ceux de la Martinique et de la Guadeloupe, qui languissent loin du pays natal. On peut déposer des dons en espèces, de même que les promesses d'offrandes en nature, à la Croix-Rouge française et au bureau de tabac de la salle des Pas-Perdus de la gare. D'avance merci à tous les souscripteurs et donateurs »⁴⁷.

Un poème rédigé à l'attention de Monsieur Brun par un soldat qui a bénéficié de l'aide de ce dernier, et des Lorrains en général, montre à quel point les coloniaux ont apprécié et considéré l'aide apportée par les citoyens du département :

« À monsieur Brun, l'âme de la vaillante société industrielle de l'Est, qui s'est dévouée à la cause des malheureux.
Sonnet de gratitude.

Après quatre ans enfin, retrouver sa Patrie,
Bondir vers tous les êtres chers qu'on a laissés,
C'est un rêve si beau pour notre âme meurtrie,
Qu'on oublie en un jour tous les malheurs passés.

Écoutez le « merci » que chacun de nous crie
A ceux qui pour donner ne sont jamais lassés
Lorrains qui, chaque jour, prouvez que
l'Industrie
Prépare la victoire et panse les blessés.

Nancy fut généreuse et bonne châtelaine,
Elle nous a vêtus de chaude et douce laine,
Elle a tué, pour ceux qui rentrent, le veau gras.

Pour vous, ami lorrain, dont le cœur nous soulage
Les prisonniers jamais ne seront des ingrats :
Ils diront votre nom dans le moindre village »⁴⁸.

La solidarité immense témoignée par les Meurthe-et-Mosellans a contribué à une relative amélioration des conditions de détention des prisonniers coloniaux, ces derniers ont toutefois et ce, malgré la distance, bénéficié d'une aide en provenance de leur pays d'origine. Ainsi on trouve un article de *l'Écho de Nancy* qui relate un message des catholiques indochinois à M. Scapini, lorsque Monseigneur Casseigne envoya de Saïgon la somme de 152 410 Francs destinée à venir en aide à leurs frères français et indochinois prisonniers⁴⁹.

3. La résistance des coloniaux soutenue par les métropolitains

Des Toulousiens ont risqué leur vie pour venir en aide à des prisonniers évadés et des réfractaires du STO⁵⁰. L'histoire de Pierrette Poirot de la ferme de la Mégoterie, qui a aidé et hébergé de nombreux fugitifs, dont des Sénégalais évadés du camp de Boucq, est un exemple parmi d'autres. Elle est arrêtée le 15 août 1944, enceinte de deux mois, elle passe par les

47. Op.cit., *L'Écho de Nancy*, « Pour nos prisonniers musulmans », 25-26 octobre 1941.

48. La société industrielle de l'Est pendant la guerre 1914-1918 - Impr. Réunies, Nancy, date de publication inconnue, Bibliothèque nationale de France, département Sciences et

techniques, 8-V-46630, p.24.

49. Op.cit., *L'Écho de Nancy*, « Un exemple admirable d'entraide », 19-20 décembre 1941.

50. Service du Travail Obligatoire

camps de Schirmeck, Neue Bremm et Ravensbrück où elle accouche de son fils. En juillet 1945, les deux sont rapatriés⁵¹. Les Toulousiens connaissent l'histoire de Fernand Nedelec, ce résistant du réseau Chevrier qui dès novembre 1941 combat l'occupant sans répit. C'est le 6 juin 1944 qu'il organise et réussit l'évasion de quatorze Sénégalais du camp de prisonniers de Boucq, avec lesquels il forme le premier noyau du maquis de Domgermain. Fidèles à la France et à leur libérateur, les Africains mènent de nombreuses actions de sabotage. Rejoint par d'autres résistants, le maquis compte 80 hommes, dont 18 Sénégalais jusqu'à la Libération⁵². Julien Fargettas relate qu'après l'évasion, les soldats coloniaux vivent à l'écart des autres résistants, cuisinent pour eux et partagent la même cabane. Selon lui, c'est la clandestinité qui les pousse à accepter la coexistence avec les autres membres du maquis. Lorsque les Allemands détruisent le maquis de Boucq le 15 août 1944, quatre tirailleurs font partie des victimes⁵³. Le village de Boucq se souvient de Lahcem Ben Hossine mort pour la France le 25 juin 1944 et des quatre tirailleurs sénégalais inconnus, morts pour la France le 15 août 1944⁵⁴.

En pleine débâcle, alors que les Allemands organisent des « chasses aux nègres », les forêts grouillent de tirailleurs en fuite. Capturé au milieu du village de Gendreville, un tirailleur est abattu sans sommation par les Allemands devant les habitants stupéfaits. Près du village de Sauville, ils se cachent et demandent l'aide des habitants. Un véritable réseau d'évasion vers la Suisse est alors mis en place par les passeurs vosgiens et des vétérans de la Grande Guerre. Les habitants des villages de Saint-Ouen, Sauville, Robécourt, Romain-aux-Bois, Tollaincourt et Lamarche veillent à entretenir les fugitifs jusqu'à leur évacuation. D'autres choisissent de rester et de résister, à l'image d'Addi Bâ Mamadou, fier soldat français, qui refuse la défaite de son pays. Il n'est pas seul, d'autres avec lui font le choix de continuer le combat dans la Résistance et de rejoindre le maquis. Un réseau de la « Mosquée de Paris » est créé et il vient en aide à des pilotes de la Royal Air Force abattus dans

les Vosges, ou à des réfractaires au STO. Condamné à mort le 3 décembre 1943 en tant que « nègre, employé aux écritures arabes » pour « acte de francs-tireurs », Addi Bâ Mamadou est fusillé le 18 décembre suivant. Encore aujourd'hui, la mémoire de cet homme suscite de l'intérêt dans les Vosges et de nombreux ouvrages sont consacrés aux actes de résistance des coloniaux lors de la Seconde Guerre mondiale⁵⁵.

On pourrait également citer le célèbre algérien Mohammed Lakhdar Toumi, qui décide de rejoindre la Résistance. Il participe à plusieurs sabotages dans la région parisienne, notamment à Saint-Ouen dans l'usine Lavalette-Bosch où il travaille. Face aux risques de représailles, Mohammed Lakhdar Toumi passe dans la clandestinité et intègre les francs-tireurs partisans (FTP) français de Paris, qui constituent des groupes de combat communistes. Recherché par la *Gestapo*, Mohammed Lakhdar Toumi est arrêté à Joinville le 30 janvier 1943. Enfermé à la prison de Fresnes, il est torturé puis déporté en juillet au camp de concentration alsacien de Natzweiler-Struthof. En septembre 1944, Mohammed Lakhdar Toumi est envoyé à Dachau, camp situé à une quinzaine de kilomètres de Munich. Il parvient à survivre jusqu'à la libération du camp par les troupes américaines le 29 avril 1945. Plus de 67 000 prisonniers étaient alors enfermés dans le camp principal et ses annexes. Loin de renoncer à combattre, il rejoint immédiatement les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI), avec le grade de sergent⁵⁶.

S'il existe de nombreux cas de coloniaux entrés en Résistance, la collaboration n'a pas touché uniquement les métropolitains et quelques coloniaux sont poursuivis par la justice d'après-guerre. Ainsi un homme se faisant passer pour un prince et un chef religieux sénégalais, et qui occupe les fonctions de président de l'œuvre d'assistance aux prisonniers sénégalais est arrêté fin 1944 sous l'inculpation d'intelligence avec l'ennemi⁵⁷.

51. HOWALD (Gérard), « Des Toulousiens dans la tourmente nazie », *Études Toulousiennes*, n°116, 2005.

52. NEDELEC (Fernand), « Exposé raccourci », intervention du 21 juin 2013 au Collège Amiral de Rigny à Toul.

53. Op.cit. – FARGETTAS, « Les tirailleurs sénégalais ... », 2012.

54. [http://www.gedenkorte-europa.eu/content/list/586/-/25/03/2016 11 : 27](http://www.gedenkorte-europa.eu/content/list/586/-/25/03/2016%2011%2027).

55. GUILLERMOND (Etienne) - Addi Bâ, le résistant des Vosges - Éditions Duboiris, Paris - 2013.

56. TAGLIONI (Alice) - Ils se sont battus pour la France ... Mohamed Lakhdat Toumi - L'Humanité - 26 août 2006.

57. L'Est Républicain, « Le chef religieux sénégalais travaillait pour l'Allemagne », 16 novembre 1944.

Conclusion

S'il fallait faire le bilan des pertes des troupes coloniales lors de la Seconde Guerre mondiale, on pourrait estimer leur nombre à 64 000. En effet, sur un total de 60 000 militaires français tués pendant l'invasion de 1940, un tiers appartient à ces troupes coloniales. Jusqu'à la capitulation, parmi les 134 000 Algériens, 73 000 Marocains, 26 000 Tunisiens et 92 000 ressortissants d'Afrique noire retenus par les Allemands sur le sol français, huit pour cent sont morts en captivité, comme le rappelle l'historien Daniel Lefeuvre.

Proche de ces hommes, Fernand Nedelec appelait en 2013 à « continuer à servir notre belle France généreuse et accueillante et à vous indigner, à vous révolter, à résister avec vigueur contre la xénophobie, le racisme, l'exclusion, et à faire avancer notre Europe qui nous a garanti la paix pendant 70 ans »⁵⁸.

Après la débâcle, des milliers de soldats français se retrouvent aux mains de l'armée allemande qui occupe maintenant plus de la moitié du territoire français. Les lois raciales mises en œuvre par le régime nazi déterminent le lieu de détention des différentes catégories d'étrangers. Ceux que le régime considère comme étant issus des peuples les plus développés sont envoyés dans des camps de prisonniers situés sur le territoire du Reich ou dans des commandos de travail agricole. Les soldats coloniaux sont séparés de leurs compatriotes et ne sont pas envoyés en Allemagne, qui garde contre ces « sous-hommes » une haine féroce depuis l'occupation de la Rhénanie par l'armée française et ses « nègres » au sortir de la Première Guerre mondiale. Le régime hitlérien décide donc de conserver sur le territoire national ceux que l'armée française avait recruté dans ses colonies. Des camps sont installés dans d'anciennes casernes, à l'intérieur d'usines désaffectées, dans d'anciens châteaux ou bâtiments dégradés lors de la bataille de France de mai-juin 1940. Les soldats originaires des colonies y sont retenus et mis au travail aux alentours pour remplacer tous les hommes retenus en Allemagne et mis au travail au service de l'effort de guerre nazi. La population française n'est pas insensible au sort de ces hommes qui se sont battus aux côtés de leurs maris, leurs fils et vont tenter, dans la mesure de leurs moyens, de leur venir en aide. Nancy et Toul

comme toutes les villes de la zone occupée accueillent un camp de ce type que les Allemands appellent « Frontstalag » ; camps de prisonniers avancés dans les territoires occupés par la *Wehrmacht*, ces camps servaient soit de lieu de transit entre la capture et le départ vers l'Allemagne, ou comme camps de rapatriement pour les prisonniers libérés dans le cadre de la relève, mis en congé de captivité ou rapatriés pour raison sanitaire, entre autres. Lorsque les coloniaux sortent du camp pour aller travailler, les employeurs français doivent verser un salaire dont une partie revient aux autorités allemandes pour l'entretien des prisonniers, vêtements, nourriture, hébergement... Les coloniaux sont également employés, dans des commandos agricoles au nord de la France, à cultiver plus de 170 000 hectares de terres abandonnées par les réfugiés et devenus zones réservées pour servir à l'effort agricole du 3^e Reich. Le gouvernement de Vichy, dans sa politique de collaboration n'hésite pas à se servir des prisonniers de guerre pour négocier avec l'occupant. Dans le cas des indigènes, le gouvernement collaborationniste va jusqu'à proposer de s'occuper lui-même de la surveillance des prisonniers coloniaux. Déconsidérés, démoralisés, les indigènes sont exploités dans des conditions difficiles. La population française, elle, s'organise pour soutenir ces hommes déracinés et venus se battre aux côtés de leurs soldats. Rapidement, de nombreuses œuvres de secours voient le jour et se spécialisent dans l'aide apportée à toutes les origines représentées sur le territoire. Algériens, Indochinois, Tonkinois, Guadeloupéens, Marocains, Sénégalais, Tunisiens, Malgaches et tous les autres se voient pris en charge moralement et financièrement par des organisations caritatives. Même les fêtes traditionnelles sont fêtées dans les camps, mais c'est surtout en période de Noël que la population française est particulièrement attentive au bien-être des soldats coloniaux. Ils ne restent pas insensibles à ces marques de sympathie et d'entraide et souvent, rédigent des lettres de remerciements ou des poèmes en l'honneur de ceux qui les soutiennent dans l'épreuve. Les coloniaux sont également les premiers à s'évader et entrer en résistance, ils font partie des premiers maquis et participent à leur organisation. De nombreux témoignages d'après-guerre relatent les filières d'évasion des soldats coloniaux, leur arrivée dans la Résistance et leurs faits d'arme, qui souvent, se terminent tragiquement. De nombreux soldats

58. Op.cit., NEDELEC

prisonniers coloniaux ont donné leur vie pour que la France puisse retrouver sa liberté. À Boucq, on se souvient de Lahcem Ben Hossine, à Langeais on honore la mémoire du premier Guinéen, chef d'un maquis, Addi Bâ Mamadou, ou à Saint-Ouen où l'Algérien Mohammed Lakhdar Toumi paiera de sa vie les actes de sabotages qu'il avait perpétrés dès 1942.

Dès le mois de janvier 1945, le rapatriement des indigènes vers l'outre-mer est organisé. La caserne Donop sert à nouveau de lieu de passage pour ces hommes en attendant leur rapatriement qui devait intervenir, en principe, dans le courant du mois de

59. Op.cit., L'Est Républicain, « Rapatriement outre-mer des indigènes nord-africains », 30 janvier 1945.

60. BOUBEKER (Ahmed), « Histoire des immigrations en

février ⁵⁹. Après la libération, de nombreux Polonais et des soldats d'autres populations européennes, surtout les Italiens, restent en Lorraine et profitent d'un accueil et d'une intégration aisée, ce qui ne sera pas le cas pour les populations des anciennes colonies ⁶⁰. Les coloniaux vont se battre pour obtenir la reconnaissance de la France, ils s'engagent pour être traités à égalité avec leurs frères d'armes européens, leur histoire reste longtemps ignorée après la guerre et le temps qui passe fait tomber dans l'oubli ceux qui sont « morts pour la France ».

Christophe Woehrle

Lorraine » – In : « Hommes et migrations », n°1273, mai, juin 2008, p.87.